

D'a Désertif' actions

2026



6^{eme} édition

Termes de référence des ateliers pays



Nations Unies
Convention sur la lutte
contre la désertification



OBSERVATOIRE
DU SAHARA
ET DU SAHEL



Contexte

Les zones sèches du monde représentent 41% des terres émergées de la planète et abritent près de 2 milliards de personnes. Les écosystèmes et agroécosystèmes présents dans ces zones possèdent des conditions pédoclimatiques qui les rendent particulièrement sensibles aux variabilités climatiques et aux événements extrêmes telles que les sécheresses. Les populations rurales et pastorales fortement dépendantes de la bonne santé des sols et de la disponibilité des ressources naturelles sont les premières touchées par les effets de la sécheresse et de la dégradation des terres. Elles voient leurs moyens de subsistance affectés et leurs conditions de vie se dégrader, entraînant des conséquences en cascade parmi lesquelles, des déplacements forcés, l'augmentation de l'insécurité alimentaire et de la pauvreté.

Les impacts potentiels de la sécheresse s'évaluent à travers la notion de risque, c'est à dire la possibilité que les impacts adviennent.

Risque d'impact = Aléa x Exposition x Vulnérabilité

Sachant que *Vulnérabilité = Sensibilité - Résilience*

Le risque est fonction de l'**aléa** (caractère incertain et imprévisible), de l'**exposition** et de la **vulnérabilité** des systèmes. Tout l'enjeu pour les opérateurs du développement et les politiques publiques réside alors dans la réduction de la vulnérabilité des populations et des territoires, notamment concernant les systèmes de production agricole et alimentaire très exposés aux aléas que représentent les sécheresses. Prévenir et réduire les impacts des sécheresses sur les systèmes de production agricole et alimentaire, c'est donc réduire les risques sur la perte d'un des moyens de subsistance majeur des populations rurales et pastorales.

Désertif'actions 2026 se donne pour ambition d'accroître la contribution de la société civile aux discussions sur la résilience aux sécheresses qui est au cœur de l'agenda de la lutte contre la désertification et la dégradation des terres, en partageant et mettant en commun les résultats des actions menées par l'ensemble des opérateurs intervenant dans la sphère du développement des territoires et de la Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification (CNULCD).

Une dynamique collaborative de plaidoyer

Cette sixième édition de Désertif'actions se déroulera sur l'ensemble de l'année 2025 et sur le premier semestre 2026, suivant un processus en trois phases, se concluant par la participation à la COP17, en Mongolie. Cette formule ambitieuse de recueillir les points de vue et contributions du plus grand nombre d'acteurs, et de constituer une base participative légitime pour peser sur la décision publique concernant la gestion des sécheresses.

Phase 1 : janvier - décembre 2025 dans autant de pays que possible sur une base volontaire

⇒ Préparation d'un plaidoyer commun de la société civile internationale sur la résilience des territoires à la sécheresse

- Un questionnaire en ligne préalable diffusé largement pour recueillir de premiers argumentaires généraux permettant un premier cadrage de la dynamique de plaidoyer grâce à la participation d'une grande diversité d'acteurs
- Des ateliers pays préparatoires organisés par les OSC volontaires pour détailler les préoccupations spécifiques aux différents pays engagés dans la démarche D'a26 et permettre des productions collaboratives nationales.
- Un webinaire international organisé par le CARI pour mettre en commun les travaux dans les pays et les consolider afin d'en tirer les sujets prioritaires et les argumentaires majeurs à porter au niveau international.
- La production par le CARI de notes de décryptage afin de mieux comprendre les décisions qui ont été négociées lors de la COP16 en Arabie Saoudite sur le sujet des « sécheresses ».



- ➔ **Résultat attendu** : identifier les leviers de résilience des territoires face aux problématiques de sécheresse, en caractérisant les impacts des sécheresses et les stratégies déployées pour y faire face, mais aussi en analysant certains sujets clés concernant les systèmes agricoles et alimentaires et la gestion des ressources dans les territoires. Les éléments recueillis, associés à une compréhension fine de ce qui s'est joué à la COP16, doivent permettre de préparer le socle de l'argumentation qui sera à produire lors du sommet.

Phase 2 : le sommet Désertif'actions 2026, du 25 au 28 mars 2026 à Djerba (Tunisie)

⇒ **Un rendez-vous multi-acteurs ouvert sur le monde, permettant à la société civile internationale de se rencontrer et d'approfondir son plaidoyer.**

- Tenue du sommet international Désertif'actions 2026 rassemblant environ 350 personnes durant 4 jours pour préparer la contribution de la société civile et des autres acteurs impliqués, aux décisions qui seront négociées à la COP17. Il s'agira de s'appuyer sur les argumentaires produits dans la phase préparatoire (sur les voies à explorer pour améliorer la résilience des territoires), afin d'identifier les verrous à faire sauter et les leviers à actionner, au niveau des politiques publiques et des bailleurs de fonds, pour faciliter le changement.

- ➔ **Résultat attendu** : à la suite du plaidoyer construit et porté lors de la phase 1, enclencher un mouvement de la société civile internationale pour placer la résilience des territoires à la sécheresse au cœur de la mise en œuvre des politiques, en identifiant des éléments de langage commun pour influencer sur les orientations de ces politiques.

Phase 3 : 2026 en Mongolie lors de la COP17 de la CNULCD

⇒ **Le plaidoyer commun est porté par les porte-paroles de la société civile lors de la COP17 de la CNULCD en Mongolie afin de peser sur la prise de décision en faveur d'une meilleure résilience des territoires face aux sécheresses**

- La production de notes de décryptage des sujets qui vont être négociés à la COP17, afin d'identifier les marges de manœuvre disponible dans le travail d'influence.
- Une participation structurée de la société civile à la COP17, autour de messages communs, en collaboration étroite avec les réseaux existants et le panel des OSC de la CNULCD, pour investir tous les espaces de dialogue et de négociations de la COP17 (sessions de dialogue ouvert, plénières, débats de haut-niveau, journées thématiques et événements parallèles)

- ➔ **Résultat attendu** : inciter les États, à travers la CNULCD, à adopter et soutenir l'accompagnement des territoires vers plus de résilience en perspective du risque de sécheresse.



Termes de référence des ateliers pays – phase préparatoire

Rappel :

Le plaidoyer ne se limite pas aux discussions internationales. Il inclut aussi un processus collaboratif à l'échelle locale et nationale. Les ateliers pays offrent une opportunité unique pour la société civile de prendre part à l'élaboration de solutions concrètes, notamment en facilitant la participation active des organisations locales, des acteurs communautaires et des groupes vulnérables dans la formulation des recommandations politiques argumentées et dans le dialogue avec les autorités nationales (en particulier les représentants ministériels chargés des négociations au sein de la CNULCD). Ce processus renforcera le rôle de la société civile dans la prise de décision et l'implémentation de politiques publiques.

Les ateliers pays serviront aussi de plateforme pour créer des synergies entre les acteurs locaux, les décideurs et les organisations internationales. L'objectif est de créer des alliances stratégiques pour mettre en œuvre des solutions adaptées aux contextes locaux tout en influençant les politiques globales.

Le sujet de fond

La question centrale à laquelle la phase préparatoire de D'a 26 cherche à contribuer est la suivante :

Comment réduire la vulnérabilité des territoires face aux sécheresses ?

La planification et la gestion territoriale, menée de manière inclusive et participative, se révèle être un levier crucial pour renforcer la résilience des territoires face aux sécheresses. En intégrant les besoins de préservation des écosystèmes, la sécurité alimentaire et le développement économique, cette approche permet de restaurer les fonctions écologiques, de gérer les conflits et de sécuriser les ressources foncières et hydriques. L'ensemble de ces actions s'inscrit dans une vision holistique qui lie les enjeux environnementaux, sociaux et économiques, permettant de surmonter les obstacles à l'adoption de pratiques résilientes. En conséquence, le CARI et ses partenaires ont identifiés 4 axes de travail possibles, autour de 4 questions clés, permettant in fine, de contribuer à répondre à la question centrale :

1/ Transformation des systèmes agricoles et/ou d'élevage sédentaires

Les systèmes agricole et d'élevage subissent de plein fouet les effets des sécheresses, qui compromettent la production, mettent en péril la sécurité alimentaire et fragilisent les économies locales. Ces phénomènes, exacerbés par le dérèglement climatique, accentuent les disparités entre les territoires, notamment dans les zones où les infrastructures sont insuffisantes et où les capacités d'adaptation restent limitées. Face à ces défis, certaines stratégies basées sur les principes de l'agroécologie ont montré leur efficacité pour renforcer la résilience des exploitations. Ces solutions incluent des approches intégrées et diversifiées qui permettent aux exploitations de mieux anticiper, s'adapter et répondre de manière durable aux défis posés par les sécheresses. Cependant, la transition vers l'adoption de ces pratiques (techniques, organisationnelles, etc.) reste freinée par de nombreux obstacles structurels et conjoncturels. Faciliter le changement s'impose alors comme une condition indispensable pour lever ces barrières et favoriser la transition des systèmes agricoles et d'élevage vers plus de résilience.

Quelles modalités d'accompagnement des exploitations agricoles et d'élevage pour faciliter leur transition vers plus de résilience face aux sécheresses ?



2/ Accompagnement des systèmes de production mobiles (focus pastoralisme)

Pourquoi le pastoralisme ? : L'année 2026 est qualifiée par les Nations Unies de l'année du pastoralisme, reconnaissant ainsi son rôle clé pour concilier la préservation des écosystèmes fragiles, le développement économique et la cohésion sociale dans les zones arides et semi-arides. Son **caractère résilient** et sa capacité à maintenir la biodiversité le place dans les modèles à considérer en matière de système résilient face aux sécheresses.

Selon la CNUCLD, les espaces pastoraux et de pâturages représentent 54 % de l'ensemble des terres de la planète. Ces modes de production mobiles jouent un rôle essentiel dans la gestion des ressources naturelles et la préservation des écosystèmes. Le pastoralisme est considéré comme un système basé intrinsèquement sur les principes de l'agroécologie. Lorsqu'il respecte la mobilité des troupeaux et la gestion durable des parcours, il permet de préserver les sols, réguler les ressources en eau et maintenir la biodiversité, tout en réduisant les conflits d'usage. La mobilité est la caractéristique majeure des systèmes pastoraux qui leur permet de s'adapter en situation de crise climatique de type sécheresse. Mais aujourd'hui, alors que les frontières inter états sont de plus en plus règlementées et soumises à des enjeux d'insécurité, et que les fronts agricoles remontent progressivement en diminuant les espaces de parcours disponibles, les contraintes s'intensifient autour de cette mobilité.

Comment préserver et faciliter le développement de systèmes basés sur des stratégies de mobilité, pertinents face aux sécheresses, dans un contexte de plus en plus contraint ?

3/ Gestion territoriale des ressources en eau

La ressource en eau, essentielle à la survie des systèmes agricoles, pastoraux et des communautés locales, est mise à rude épreuve en cas de sécheresses : les multi usages de l'eau en font même une ressource sous tension. Il devient donc indispensable de repenser les pratiques autour de la gestion de l'eau à l'échelle des territoires. Techniquement, la conservation naturelle des eaux dans les sols, au-delà de l'amélioration de la teneur en humus, peut être renforcée par des aménagements adaptés pour ralentir les écoulements et favoriser l'infiltration etc. Cependant, l'enjeu organisationnel est crucial pour la gestion des nappes souterraines et la coordination entre services publics et acteurs locaux. Face à la diversité des usages (eau potable – assainissement / eau agricole / eau environnementale) et aux contraintes accrues, la gouvernance participative, fondée sur le dialogue entre les acteurs, joue ici un rôle déterminant pour harmoniser les besoins des usagers et promouvoir une gestion durable de la ressource à l'échelle des territoires.

Comment concilier les différents usages des ressources en eau afin d'anticiper et de gérer les situations de sécheresse en limitant les risques de conflit ?

4/ Pilotage des territoires

Les sécheresses récurrentes exacerbent les tensions sur les ressources naturelles (eau, terres), impactant l'agriculture, l'élevage, les populations locales et les usages énergétiques. Les domaines de la santé, de l'éducation, des aménagements routiers sont aussi impactés indirectement, avec des effets possiblement à plus long terme. Face à ces défis, le pilotage des territoires, incluant la planification, la mise en œuvre d'actions et la gestion des ressources et infrastructures, est un élément crucial pour assurer la résilience d'un territoire en situation de sécheresse. De même, l'accueil et l'intégration des personnes déplacées internes est un défi à surmonter. Dans ce contexte, les autorités locales, qu'elles soient traditionnelles (chefferies traditionnelles et/ou religieuses...) ou administratives (collectivités locales et services associés...), ont un rôle majeur à jouer en anticipant les effets de telles crises et les mesures à considérer pour diminuer la sensibilité de leur territoire et améliorer sa résilience. Mais le transfert des compétences ne s'est pas toujours trouvé assorti d'un renforcement des capacités et moyens financiers pour mettre en œuvre les ambitions visées.

Comment faciliter le rôle des autorités locales pour qu'elles puissent anticiper et gérer durablement leur territoire en anticipation des crises de sécheresse ?



Co-organisateur



Nations Unies
Convention sur la lutte
contre la désertification



Partenaires

Bailleurs



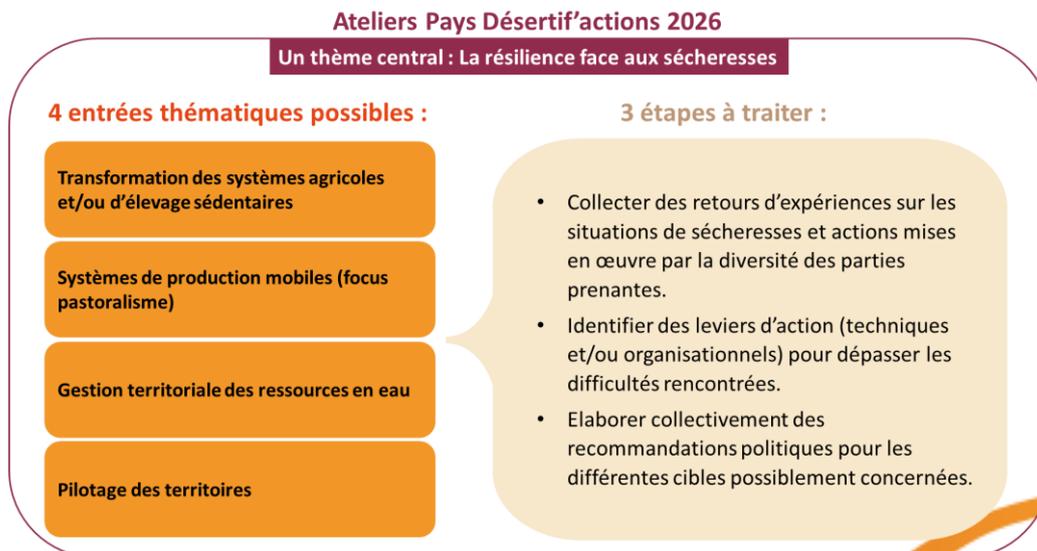
Les ateliers pays constituent une étape cruciale pour comprendre les impacts complexes des sécheresses sur les systèmes agricoles, pastoraux et la gestion des ressources naturelles, tout en identifiant des leviers concrets pour renforcer la résilience des territoires. Ces ateliers permettront de révéler que les sécheresses ne se limitent pas à un simple déficit hydrique, mais qu'elles affectent profondément les dimensions environnementales, économiques et sociales des territoires. Des obstacles institutionnels, techniques et financiers demeurent un frein à l'adoption de solutions durables et adaptées.

Modalités d'animation

Dans chacun des ateliers pays, les organisations pourront choisir de traiter un ou plusieurs des 4 axes de travail proposés, selon ceux qui leur paraissent les plus pertinents et urgents à traiter, ou ceux avec lesquels elles se sentent le plus à l'aise, ainsi qu'en fonction du format, de la durée, et du profil des participants à l'atelier. Pour que les résultats des ateliers pays puissent être mis en commun et consolidés, et afin d'élaborer un argumentaire collectif international, le CARI propose de travailler chaque axe choisi suivant 3 questions :

1. Quelles sont les actions mises en place pour faire face aux sécheresses ?
 - Collecter des retours d'expériences sur les situations de sécheresses
 - Identifier les actions mises en œuvre par la diversité des parties prenantes.
2. Quels sont les freins et leviers à la résilience des communautés et des territoires ?
 - Identifier les difficultés rencontrées dans la mise en place d'action, ou pour leur mise à l'échelle
 - Identifier les leviers d'action (techniques et/ou organisationnels) pour les dépasser.
3. Quels messages de plaidoyer vous paraissent prioritaires à porter ?
 - Elaborer collectivement des recommandations politiques pour les différentes cibles possiblement concernées.

Les organisations volontaires pour l'organisation et l'animation des ateliers pays devront adapter les modalités d'animation pour traiter ces trois étapes, suivant le nombre et les profils des participants.



Un rapport final des ateliers, incluant les contenus développés dans ces 3 étapes devront être produit et transmis au CARI avant le 30 septembre 2025. Un exemple de format de ce rapport vous sera remis. Notez bien qu'il devra comprendre une liste des participants (nom, fonction, structure et contact) afin de pouvoir valoriser la diversité des acteurs ayant pris part à la dynamique Désertif'actions 2026, et de les tenir informés des étapes suivantes.

Pour rappel, un représentant de la structure ayant organisé l'atelier pourra être pris en charge par le CARI pour participer au sommet.



Recommandations concernant l'organisation

Participants : Les ateliers préparatoires sont destinés en premier lieu à la société civile (associations, collectivités locales, organisations communautaires de base, chercheurs, etc.) qui portera les positions et recommandations. La participation d'institutionnels ou de représentants politiques est néanmoins hautement recommandée pour enrichir le dialogue multi-acteurs, et initier un plaidoyer au niveau national. Il faut donc chercher à constituer un panel de participants pertinent au regard des résultats que l'on cherche à produire.

Format : Les ateliers préparatoires ont pour objectif de permettre la production d'éléments de position et de recommandations. Il faut donc éviter d'organiser ces ateliers sous forme de conférence où les participants seraient uniquement tenus informés de grands concepts. Il faut privilégier un agenda de travaux en sous-groupes, avec des méthodes d'animation appropriées afin de permettre l'expression du plus grand nombre et sa captation.

Durée : Les ateliers préparatoires peuvent durer une journée ou plus, en fonction des moyens dont vous disposez dans vos structures ou projets. En cas d'absence de moyens, vous pouvez aussi imaginer une session de 2 ou 3 heures dans le cadre d'une autre activité que vous organisez. Dans ce cas précis, privilégiez le choix d'un thème à traiter en profondeur, plutôt que de vouloir traiter trop de thèmes différents sans les approfondir.

Appui de la coordination de Désertif'actions 2026

Le CARI coordonne la dynamique Désertif'actions 2026. A ce titre, le CARI s'assure de la mutualisation des résultats de toutes les activités organisées dans le cadre de cette dynamique. Si vous organisez un atelier national, vous devez en informer le CARI en amont afin que les résultats de votre concertation soient intégrés, valorisés et rendus visibles dans le processus de plaidoyer international.

- **Pour chaque pays, mettez-vous en contact avec l'ensemble des acteurs potentiellement intéressés pour organiser cet atelier afin de mutualiser vos efforts.** Nous vous recommandons de prévenir le CARI en amont de l'organisation de l'atelier car nous vous mettrons en lien avec d'autres organisations souhaitant possiblement organiser un atelier dans votre pays, et ce afin que vous puissiez mutualiser vos efforts. De plus, nous pouvons vous aider à communiquer largement sur l'atelier que vous organisez pour assurer votre visibilité auprès d'une diversité d'acteurs potentiellement motivés pour y participer. Pour rappel, le CARI dispose de connexions avec de nombreux acteurs dans les réseaux et pays avec lesquels nous travaillons (ReSaD, RADD0, Drynet, Minka International, Coalition Agroécologie, MEDAE etc.).
- **Le CARI et les co-organisateur de D'a produiront une synthèse des recommandations de la société civile,** sur la base des rapports écrits qui leur seront envoyés au plus tard le 30 septembre 2025. Cette synthèse sera mise en ligne et elle servira de base à la préparation du webinaire organisé en décembre 2025 pour préparer activement l'organisation du sommet international au premier trimestre 2026.
- **Le CARI se tient à disposition de toute organisation qui aurait besoin d'un appui méthodologique pour l'organisation d'un atelier préparatoire.** Le CARI ne fournit en revanche aucun accompagnement financier pour l'organisation des ateliers pays.

Nous contacter : contact@desertif-actions.org



Désertif'actions

Pour des territoires résilients face aux sécheresses :
agissons dès maintenant !



Nations Unies
Convention sur la lutte
contre la désertification



OBSERVATOIRE
DU SAHARA
ET DU SAHEL

